

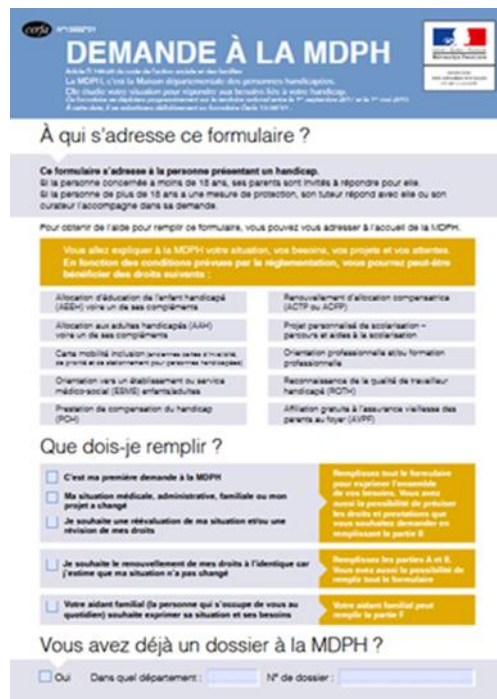
GUIDE PRATIQUE

Vous êtes un adulte en situation de handicap visuel. Comment formuler une demande à la MDPH ?

Dans ce guide est abordé la constitution d'un premier dossier ou d'une demande de révision suite à l'aggravation de votre handicap à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) de votre département.

Pourquoi réaliser cette démarche ?

Obtenir une reconnaissance de son handicap.
Ouvrir à des droits de compensation et à des aides financières.
Bénéficier d'un accompagnement pour favoriser son insertion sociale et / ou professionnelle.



DEMANDE À LA MDPH

À qui s'adresse ce formulaire ?

Ce formulaire s'adresse à la personne présentant un handicap, si la personne concernée a moins de 18 ans, ses parents sont invités à répondre pour elle, si la personne de plus de 18 ans a une mesure de protection, son tuteur répond avec elle ou son curateur l'accompagne dans sa demande.

Pour obtenir de l'aide pour remplir ce formulaire, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la MDPH.

Vous allez expliquer à la MDPH votre situation, vos besoins, vos projets et vos attentes. En fonction des conditions prévues par le règlementation, vous pourrez peut-être bénéficier des droits suivants :

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) versé un de ses compléments	Renouvellement d'allocation compensation (ACTP ou ACFP)
Allocation aux adultes handicapés (AAH) versé un de ses compléments	Projet personnalisé de scolarisation - parcours et accès à la scolarisation
Carte mobilité inclusion (seulement pour personnes handicapées)	Orientation professionnelle aide formation professionnelle
Orientation vers un établissement ou service médico-social (ESMS) enfants/adultes	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
Prestation de compensation du handicap (PCH)	Affiliation gratuite à l'assurance vieillesse des parents au foyer (AVPF)

Que dois-je remplir ?

☐ C'est ma première demande à la MDPH

☐ Ma situation médicale, administrative, familiale ou mon projet a changé

☐ Je souhaite une réévaluation de ma situation et/ou une révision de mes droits

☐ Je souhaite le renouvellement de mes droits à l'identique car j'estime que ma situation n'a pas changé

☐ Votre aidant familial (la personne qui s'occupe de vous au quotidien) souhaite exprimer sa situation et ses besoins

Remplissez tout le formulaire pour exprimer l'ensemble de vos besoins. Vous avez aussi la possibilité de préciser les droits ou prestations que vous souhaitez demander en remplissant le point 6.

Remplissez les parties A et B. Vous avez aussi la possibilité de remplir tout le formulaire.

Votre aidant familial peut remplir le point 7.

Vous avez déjà un dossier à la MDPH ?

☐ Oui Dans quel département : N° de dossier :

Où trouver le formulaire de demande ?

Le formulaire est disponible en version :

Papier mis à disposition dans les MDPH, les MDA et les services sociaux de proximité (CDAS, CCAS, CLIC...).

Numérique téléchargeable sur les sites internet des MDPH / MDA. Le document en PDF remplissable est compatible avec les logiciels d'agrandissement de caractères et de synthèse vocale.

Il est également possible de formuler une demande via le site internet : mdphenligne.cnsa.fr. Ce site est accessible aux personnes déficientes

visuelles et intègre des options d'accessibilité ; agrandissement des caractères, modification des contrastes, lecture audio du document.

Comment remplir le formulaire de demande ?

Le formulaire de demande comprend 20 pages, tout n'est pas à remplir. Le document est organisé en différentes parties pour vous permettre de compléter uniquement les parties qui correspondent à vos besoins ; vie quotidienne, vie scolaire, vie professionnelle.

PARTIE A – VOTRE IDENTITÉ

Obligatoire à compléter, elle est organisée en rubriques :

A1 – Identité de l'adulte

Déclinez votre état civil, votre adresse, vos coordonnées.

Indiquez l'organisme payeur de vos prestations sociales / RSA si vous percevez ces allocations.

Précisez le nom de votre organisme d'assurance maladie ainsi que votre numéro de sécurité sociale.

A2 – Autorité parentale

Rubrique à ne pas remplir, elle concerne les demandes formulées pour un enfant.

A3 – Vous êtes aidé(e) dans vos démarches MDPH

Déclinez l'identité de la personne qui vous aide à compléter le formulaire de demande. La personne peut être par exemple un proche aidant, un travailleur social, un professionnel exerçant dans l'établissement ou service médico-social vous accompagnant.

› *Pourquoi communiquer cette information ?* La MDPH / MDA peut contacter la personne identifiée pour comprendre votre situation et évaluer au mieux vos besoins de compensation.

A4 – Vous bénéficiez d'une mesure de protection

Cette rubrique est à remplir si vous êtes concerné(e) par une mesure de curatelle, tutelle.

A5 – Demande d'un traitement en urgence

Vous pouvez demander une instruction rapide du dossier si vous êtes dans une des situations suivantes :

Vous n'arrivez plus ou risquez de ne plus pouvoir vivre chez vous.
 Vous sortez d'hospitalisation et vous ne pouvez pas retourner chez vous.
 Vous risquez de perdre rapidement votre travail.
 Vous venez de trouver un emploi où vous commencez une formation.
 À la fin de la partie **VOTRE IDENTITÉ** (à la page 4), **datez, signez le formulaire** et cochez la case pour certifier l'exactitude des informations déclarées. Et il vous est demandé si vous acceptez ou non que la MDPH / MDA contacte les professionnels qui vous accompagnent pour évaluer au mieux votre situation et pour identifier les besoins de compensation.

PARTIE B – VOTRE VIE QUOTIDIENNE

À compléter si vous rencontrez des difficultés dans le domaine de la vie quotidienne et vous souhaitez être aidé.

B1 – Votre vie quotidienne

Dans cette rubrique vous êtes invité(e) à préciser votre situation sociale ; vous vivez seul(e), en couple, vous êtes propriétaire, locataire, hébergé ? Vous devez préciser la nature de votre source de revenus (salaire, indemnités journalières, pension d'invalidité, pension de retraite...).

Dans le tableau situé en haut de la page 6, préciser **quels sont les aménagements que vous avez mis en place** en lien avec votre handicap : avez-vous adapté votre logement ? Êtes-vous équipé d'aide(s) technique(s) (exemples : loupe, machine à lire, canne de locomotion, ustensiles de cuisine vocalisés...) ? Êtes-vous aidé au quotidien ou régulièrement par un membre de votre famille, un service d'aide à

☐ Aide technique, matériel ou équipement	☐ Aménagement de logement ☐ Aménagement de véhicule ☐ Aides animalières ☐ Aides techniques (préciser) : ex : barre d'appui, déambulateur... ☐ Autres :
☐ Aide à la personne (avec quelqu'un qui aide)	☐ Votre famille ☐ Professionnel de soins à domicile ☐ Un accompagnement médico-social ☐ Autres :

domicile, un professionnel de soins, un service médico-social ?

ATTENTION : Cette rubrique est à compléter pour informer la MDPH / MDA de votre situation actuelle, des prestations financières et des moyens de compensation que vous avez mobilisés. Ces informations

sont indispensables pour favoriser une évaluation au plus juste de vos besoins afin d'accéder aux aides adaptées à votre situation.

Les rubriques « *présence d'une personne auprès de l'enfant* » et « *frais liés au handicap* » ne concernent pas les adultes. Vous n'avez donc pas à les remplir.

B2 – Vos besoins dans la vie quotidienne

Précisez vos besoins en identifiant les difficultés rencontrées dans votre quotidien. La MDPH liste plusieurs activités organisées par thèmes ; vie à domicile, se déplacer, vie sociale.

Pour compléter cette rubrique nous vous recommandons de vous poser la question suivante pour chaque activité listée ;

Est-ce que je suis en difficulté pour réaliser cette activité ?

Si vous répondez oui, vous cochez la case correspondante à l'activité.

ATTENTION : Pour chaque activité proposée, elle inclut la réalisation de plusieurs actions. Exemples :

- *Pour faire les courses*, plusieurs actions sont identifiées, à savoir réussir à se repérer dans le magasin, à identifier un produit dans un rayonnage, à lire les prix, à payer par carte bancaire via le terminal de paiement, à payer par monnaie en différenciant les pièces...
- *Pour préparer les repas*, les actions sont diverses telles que pouvoir lire une recette, utiliser ses appareils de cuisson, gérer la cuisson des aliments, couper / éplucher les légumes sans risquer de se blesser...

Si vous êtes en difficulté pour réaliser une ou plusieurs actions, cochez la case correspondante à l'activité pour mettre en avant les répercussions de votre handicap dans votre vie quotidienne.

Vous pouvez aussi nommer d'autres activités dans lesquelles vous êtes en difficulté. Exemples : lecture, écriture, usage du téléphone et / ou de l'ordinateur...

B3 – Les attentes pour compenser la situation de handicap

Vous êtes invité(e) à exprimer vos souhaits à partir des propositions ; vivre à domicile, bénéficier d'un aménagement de votre domicile, avoir une aide humaine, une aide technique, ouvrir droit à des aides financières pour des dépenses liées au handicap...

ATTENTION : Cette rubrique est à compléter pour informer la MDPH / MDA de vos attentes pour favoriser votre autonomie dans votre quotidien.

Dans le tableau situé en bas de la page 7, vous pouvez préciser si vous avez interpellé ou êtes accompagné(e) par un service médico-social (SAVS, SAMSAH) vous apportant une aide en lien avec votre handicap.

➡ La partie **VIE QUOTIDIENNE** appuie les demandes suivantes : cartes de mobilité inclusion mentions stationnement, priorité ou invalidité, Prestation de Compensation du Handicap (PCH), orientation vers un établissement ou service médico-social.

RECOMMANDATION :

À la fin de chaque partie, il y a un espace libre où vous avez la possibilité de vous exprimer, d'expliquer votre situation, votre handicap et ses répercussions, vos souhaits et vos demandes. Au sein des MDPH / MDA, il n'y a pas de professionnels spécialisés en basse-vision (ophtalmologues, orthoptistes...). La méconnaissance du handicap visuel et de ses répercussions, liée à l'absence de professionnels spécialisés dans les équipes peut conduire à une mauvaise évaluation de votre situation. Les descriptions précises de vos difficultés sont donc essentielles. Pour vous aider, vous pouvez décrire une journée type et détailler très précisément les conséquences quotidiennes de votre basse vision.

PARTIE C – VIE SCOLAIRE OU ÉTUDIANTE

À compléter si vous rencontrez des difficultés dans vos études et vous souhaitez être aidé(e).

C1 - Situation scolaire

Précisez votre parcours d'étude et les aménagements liés au handicap déjà mis en place.

ATTENTION : Il est important de signaler les adaptations mises en place pour permettre à la MDPH / MDA d'évaluer au mieux votre situation, de comprendre vos difficultés pour vous proposer les aides adaptées.

C2 – Les besoins dans la vie étudiante

Nommez vos besoins en identifiant les difficultés rencontrées dans vos études. Plusieurs activités sont listées (lecture, prendre en notes les cours, se déplacer dans l'établissement...).

Pour compléter cette rubrique nous vous recommandons de vous poser la question suivante pour chaque activité listée ;

Est-ce que je suis en difficulté pour réaliser cette activité ?

Si vous répondez oui, vous cochez la case correspondante à l'activité.

C3 – Les attentes en matière de vie étudiante

Exprimez vos souhaits pour remédier à vos difficultés dans vos études.

➡ La partie **VIE ETUDIANTE** appuie les demandes suivantes :

Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), orientation vers un établissement ou service médico-social.

PARTIE D - VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

À compléter si vous rencontrez des difficultés pour accéder à une formation, à un emploi ou pour vous maintenir dans votre emploi et que vous souhaitez être aidé.

D1 – Votre situation

Précisez votre situation (en emploi, en arrêt maladie, sans emploi) et les aménagements liés au handicap déjà mis en place.

D2 – Votre parcours professionnel

Déclinez votre parcours ; quel est votre niveau d'études, quels sont les diplômes obtenus, quels postes avez-vous occupé ?

Vous pouvez joindre un Curriculum Vitæ (CV).

D3 – Votre projet professionnel

Nommez vos besoins pour favoriser un accès à une formation, à un emploi ou pour vous maintenir sur votre poste de travail.

➡ La partie **SITUATION PROFESSIONNELLE** appuie les demandes suivantes : Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), orientations professionnelles.

PARTIE E – EXPRESSION DES DEMANDES DE DROITS ET PRESTATIONS

Partie facultative, à compléter lorsque vous souhaitez formuler des demandes précises. Il n'est pas évident de connaître les droits auxquels vous pouvez prétendre et répondant à vos besoins. Pour cela, à l'étude

de votre dossier, l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH / MDA doit vous proposer les droits correspondant à vos besoins exprimés.

Si vous souhaitez formuler des demandes, vous devez cocher les droits dans les rubriques suivantes :

E1 – Demandes relatives à la vie quotidienne ;

Complétez la partie **vous avez plus de 20 ans**.

E3 – Demandes relatives au travail, à l'emploi et à la formation.

IMPORTANT :

Pour la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), notez à quel(s) volet(s) de PCH vous souhaitez accéder (aide humaine, aide à la parentalité, aide technique, aménagement du logement, surcoûts liés au transport, aide animalière).



Surtout **NOTEZ** si vous souhaitez ouvrir droit au **forfait cécité** ou au **forfait surdicécité**.

PARTIE F – VIE DE VOTRE AIDANT FAMILIAL

Partie facultative, elle s'adresse à votre aidant familial (conjoint, parent, enfant...) s'il souhaite exprimer des besoins en lien avec l'aide apportée.

Cette partie a pour objectif de reconnaître le rôle de l'aidant et de le soutenir si besoin. Il est recommandé de compléter cette partie pour signaler à la MDPH / MDA la nécessité d'une présence d'un proche pour vous aider dans votre quotidien.

F1 – Situation et besoins de l'aidant familial

L'aidant familial décline son identité, précise l'aide apportée à son proche et s'il est soutenu par un tiers ou par un professionnel.

L'aidant familial est également invité à indiquer s'il rencontre ou va prochainement rencontrer des difficultés pour continuer à apporter son aide. Exemples : problème de santé, reprise d'une activité professionnelle, séparation du couple (si l'aidant était le conjoint), difficulté à assurer l'accompagnement pour cause d'épuisement.

F2 - Vos attentes en tant qu'aidant familial

L'aidant familial est invité à exprimer ses besoins pour être soutenu dans l'aide apportée à son proche. Plusieurs propositions sont formulées : pouvoir vous faire remplacer en cas de besoin, avoir un soutien psychologique, être conseillé pour mieux faire face au handicap de son

proche, obtenir une contrepartie financière... Vous pouvez exprimer d'autres besoins non listés.

L'aidant familial doit signer à la fin de la partie F (page 20).

Quels sont les documents à joindre au formulaire ?

Les DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

- Copie recto / verso de votre **justificatif d'identité** (carte nationale d'identité, passeport).
- Copie d'un **justificatif de domicile daté de moins de trois mois** (quittance de loyer, facture d'énergie, facture d'abonnement téléphone / internet...).
- **Certificat médical** complété par votre médecin traitant et daté de moins d'un an.
- **Bilan ophtalmologique** nommé *Volet 2* complété par votre ophtalmologue daté de moins d'un an.

Les PIECES COMPLEMENTAIRES :

- **Bilan orthoptique.**
- **Compte-rendu médical de spécialiste** si vous avez d'autres problèmes de la santé.
- **Rapport de suivi du service médico-social** vous accompagnant.
- **Devis d'aide(s) technique(s), de travaux** pour adapter votre domicile si vous exprimez une demande de PCH aide technique ou aménagement du logement.

Si la demande est en lien avec un projet professionnel, vous êtes invité(e) à transmettre les pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae (CV).
- Un bilan de la structure vous accompagnant dans votre projet (France Travail, Cap'emploi...).

→ Vous pouvez transmettre toutes les pièces que vous estimez utiles pour argumenter les besoins de compensation de votre handicap.

Quelques sites ressources

[Site internet Mon Parcours Handicap](#) :

Pour télécharger le formulaire de demande, les certificats médicaux et comprendre comment compléter les documents.

[Formuler une demande en ligne](#)

Vos interlocuteurs

Les établissements accompagnent les personnes déficientes visuelles : [Répertoire des établissements disponible sur le site de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France](#)

La **MDPH / MDA** de votre département.

Juin 2025

Rédigée par Mélanie JAIN, assistante de service social

Initiatives Pour l'Inclusion des Déficiants Visuels – IPIDV (Finistère)

Association membre du réseau Fédération des Aveugles et Amblyopes de France